



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

21 JUIN 2013

La ministre

Paris, le

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu faire part à mes services du lancement prochain du millésime 2013 du concours « Villes et villages étoilés » qui récompense chaque année les efforts des collectivités locales en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et de la réduction des nuisances lumineuses.

C'est bien volontiers que le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie vous accorde son parrainage à l'occasion de cette opération à laquelle je souhaite un plein succès.

Je tiens à saluer la démarche ainsi initiée à laquelle je souscris pleinement. Le fruit de cet important travail ainsi que la charte d'engagements que vous proposez conjointement aux communes viennent souligner, au sein de la transition écologique et énergétique, la nécessité de réduire les nuisances lumineuses nocturnes et de poursuivre un objectif de sobriété énergétique en valorisant les démarches positives de progrès des collectivités.

Madame Anne-Marie DUCROUX
Présidente de l'ANPCEN
3, rue Beethoven
75016 PARIS

Ils doivent constituer des voies supplémentaires permettant de faciliter la mise en œuvre de l'arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels et de sensibiliser les collectivités locales sur les leviers d'actions dont elles disposent grâce à leur parc d'éclairage public afin de s'inscrire dans une logique de développement durable.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Très sincèrement


Delphine BATHO